

Sélection en Master 2 après la réforme (2021-2022)

Par **nanou14**, le **25/08/2020** à **21:41**

Bonsoir,

Je me permets de solliciter votre aide car j'aimerais connaître votre avis sur la potentielle "sélection" qui pourrait être opérée à l'entrée du Master 2 par des facultés n'ayant pas bénéficié d'une dérogation cette année (donc principalement hors Paris I et Paris II il me semble). En effet, j'ai effectué un choix difficile entre deux masters qui ne revêtent pas la même mention, et je commence déjà à regretter ce choix, tant il avait été difficile de me décider initialement.

Savoir que je peux, en cas d'absence d'affinités avec le Master 1 que je suivrai à la rentrée, et de changement de projet professionnel, postuler au Master 2 de la formation que je n'ai pas choisi cette année m'aiderait alors grandement. Je me demandais donc si vous aviez des avis, des informations, quant à la possibilité d'intégrer le M2 d'une faculté extérieure l'année prochaine, en s'assurant un très bon dossier en Master 1 ?

Je vous remercie.

Par **julliiee**, le **02/09/2020** à **11:54**

Bonjour,

Il vous sera tout à fait possible de postuler dans un Master 2 d'une autre université et d'une autre mention que celle du cursus suivi en Master 1. Vos "chances" d'intégrer ce master 2 dépendront des matières que vous aurez déjà étudiées tant en Master 1 que lors de votre licence et de votre niveau. Bien que certains Master 1 conduisent logiquement à certains Master 2, les enseignants, directeurs de formation apprécient aussi souvent les dossiers plus atypiques, et notamment lorsque les étudiants ont pu acquérir des connaissances dans d'autres domaines, d'autres matières. Si vous souhaitez intégrer un Master 2 réellement différent de votre Master 1, il pourrait être intéressant de montrer votre intérêt pour cette formation au plus tôt, par exemple en faisant un stage dans le domaine désiré au cours de votre Master 1.

J'espère avoir pu vous aider.

Cordialement,

Julie

Par **nanou14**, le **20/11/2020 à 18:05**

Bonjour, je vous remercie de votre réponse! Et je m'excuse de ma réponse tardive.

Je regrette désormais vraiment ce choix, n'étant pas du tout passionnée par les matières approfondies en travaux dirigés et ayant remis mon projet pro en question, d'autant plus que les attraits que j'avais trouvé à ce Master 1 (ateliers de pratique professionnelle au tribunal judiciaire, et stage en juridiction quasiment donné) sont tombés à l'eau pour l'année à cause du covid-19.

Je suis donc vraiment déprimée, ce qui ne m'aide pas à travailler efficacement, mais je me fais violence car je dois absolument obtenir de bonnes notes pour avoir une chance d'être prise dans un M2 qui me convient. Heureusement, j'ai choisi en mineures les matières fondamentales du domaine du M2 que je vise.

J'espère donc que vous avez raison et que j'aurai l'occasion de réparer ce mauvais choix!

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/11/2020 à 07:56**

Bonjour

Merci pour votre retour. J'espère que vous pourrez rebondir dans un M2 qui correspond plus à ce que vous aimez.

Bonne continuation.